

# Hebdo Canada



Volume 1, No 42

le 24 octobre 1973

Ottawa, Canada.

- Un programme de modernisation pour les Forces canadiennes, 1
- Échanges académiques Canada - Chine, 2
- Vente de camions citernes à l'Iran, 2
- La nouvelle série de timbres-poste, 3
- La loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits, 3
- La Fonction publique en 1972, 4
- Un Canadien remporte pour la seconde fois le championnat mondial de ski nautique, 5
- Bourses de l'Institut culturel canadien de Rome, 5
- Nomination aux Forces canadiennes, 5
- Le contrôle des exportations de produits agricoles est adouci, 6
- Subvention au CDEA, 6
- Exposition de matériel d'emballage au Japon, 6
- Accord avec le Québec sur les prix du lait, 6

## Un programme de modernisation pour les Forces canadiennes

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a annoncé, le 10 octobre, un programme de modernisation et de renouvellement pour son ministère. En vertu de ce nouveau programme, plus de 20 pour cent du budget total serviront à l'achat de nouvel équipement d'ici la fin des années 70, comparativement à 11 pour cent qui y étaient consacrés par l'ancien budget.

“Je suis convaincu, a dit le ministre, que les nouvelles mesures, approuvées par le Cabinet, permettront d'effectuer une meilleure planification en ce qui a trait à l'acquisition de matériel; qu'en plus, les membres des Forces canadiennes pourront aspirer à des carrières plus complètes et plus satisfaisantes et pourront ainsi rendre de plus grands services au Canada.”

Voici quelques extraits de la déclaration de M. Richardson:

\* \* \* \*

En vertu de cette nouvelle formule, le budget de la Défense nationale augmentera de 7 p. 100 chaque année pendant les cinq années à venir, en prenant pour base le budget de l'année financière 1973-1974 qui était de 2,143 millions de dollars. Cette augmentation annuelle permettra d'accroître sensiblement les dépenses en capital, surtout en ce qui regarde l'acquisition de l'équipement nouveau dont on a grand besoin. A l'heure actuelle, la Défense nationale consacre environ 11 p. 100 de son budget à l'achat de nouveau matériel et de nouvelles installations. Aux termes du programme de modernisation et de renouvellement, près de 20 p. 100 du budget total serviront à l'achat de nouvel équipement d'ici la fin des années 70. En d'autres mots, le pourcentage du budget de la Défense consacré au nouvel équipement aura presque doublé au cours de la présente décennie.

Non seulement un équipement moderne est-il essentiel en soi, mais il est aussi nécessaire pour maintenir un moral élevé parmi le personnel des Forces canadiennes.

Ce programme sera mis à exécution au cours de l'année financière 1974-1975; en voici les objectifs:

- doubler, d'ici 1978-1979, les fonds consacrés à l'achat de nouvel équipement de toute sorte;
- maintenir les effectifs des Forces canadiennes à peu près au niveau actuel;
- après un certain nombre de chan-

gements apportés au programme de la défense en vue de réaliser des économies, pourvoir au relèvement des salaires, proportionnellement aux chiffres des dernières années;

- pourvoir à l'augmentation des frais de fonctionnement et d'entretien en proportion des chiffres des dernières années;

- maintenir la contribution militaire canadienne au sein de l'OTAN tout en continuant, conformément à l'expérience récente de cet organisme, à diminuer peu à peu le pourcentage du Produit national brut consacré au budget de la défense.

\* \* \* \*

Au cours des cinq prochaines années, une partie importante de nos dépenses en capital servira à financer les programmes d'équipement déjà annoncés. Ils comprennent notamment un nouvel avion de patrouille maritime à long rayon d'action, la modernisation et l'automatisation du réseau de communications de la Défense (programme SAMSON), un système de missiles d'auto-défense sol-air destiné à nos Forces armées en Europe (BLOWPIPE), huit hélicoptères moyens de transport Boeing Vertol Chinook destinés aux forces terrestres du Commandement de la Force mobile, et un programme d'amélioration des hélicoptères Sea King du Commandement maritime.

En outre, nous achèterons de nouveaux camions pour remplacer le parc des camions (¾ tonne) déjà anciens des